



Le roi du Bhoutan Jigme Khesar Namgyel Wangchuck au milieu de ses sujets. Un indice de bonheur record. (PAULA BRONSTEIN/GETTY IMAGES)

# Ils militent pour un indice du bonheur à Genève

**ÉCONOMIE** Jugeant le PIB dépassé, un collectif veut inscrire le principe de «Bonheur cantonal brut» dans la Constitution genevoise pour mesurer la vitalité du lien social ou encore la santé mentale de la population

SYLVIA REVELLO

Twitter @sylviarevello

L'argent ne suffit pas, à lui seul, à mesurer le bonheur. C'est l'avis d'un groupe de réflexion dans lequel on retrouve des personnalités de tout bord qui rêvent d'un autre indice que le produit intérieur brut (PIB). Leur objectif: inscrire dans la Constitution du canton, le principe de «Bonheur cantonal brut», en s'inspirant du modèle déployé au Bhoutan, petit royaume himalayen de 800000 habitants.

Ils sont étudiants, chefs d'entreprise, anciens députés ou encore retraités et veulent promouvoir le «bien-vivre ensemble». D'où vient leur élan? «Même à Genève, ville de nantis, on constate une évolution de la société, estime Jacques Jeannerat, ancien député PLR et directeur de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**. Les vieux schémas ne sont plus adaptés et peinent à relayer les préoccupations de la population. On a besoin de nouveaux instruments pour orienter les politiques publiques.»

## Facteurs qualitatifs

Le concept de Bonheur cantonal brut vise à redéfinir la notion même de progrès. «Contrairement au PIB, l'indice ne mesure pas seulement le développement économique, mais s'intéresse à la préservation de l'environnement, la bonne gouvernance, la vitalité du lien

social et la promotion de la culture», détaille Félix Urech, professeur et entrepreneur. Des facteurs qualitatifs qui se rapprochent des critères de développement émis par l'ONU.

Pour percevoir les envies et les besoins de la population, le groupe de réflexion a élaboré un sondage auquel quelque 60 personnes ont déjà répondu. Le questionnaire sera diffusé à plus large échelle prochainement. Le but sera ensuite de fixer des objectifs réalistes et mesurables. «L'Etat aurait pour tâche de créer des conditions-cadres pour promouvoir les critères du bonheur, précise l'économiste Olivier Rigot. L'évaluation pourrait être confiée à l'université.»

**«C'est une nouvelle manière, originale, d'envisager l'action publique»**

THIERRY APOTHÉLOZ, CONSEILLER D'ÉTAT

Dans le questionnaire, le travail revient au cœur des préoccupations. Signe que quelque chose se dégrade dans le monde professionnel, selon Davide De Filippo, du syndicat SIT. «Se contenter du PIB pour évaluer l'état d'une société est effectivement insuffisant, mais d'un point de vue syndical, il faut avant tout mesurer les inégalités.» Comment mesurer le bien-être au travail? «Il faut bien sûr observer les salaires, mais aussi les conditions, la durée ou encore la fragmentation du travail, estime-t-il. La santé des travailleurs en dépend.»

Fermement apolitique, le groupe de réflexion s'apprête à prospecter auprès des partis pour atteindre le Grand Conseil. «Notre projet d'article constitutionnel est prêt, lance Jacques Jeannerat. Si cette consultation ne marche pas, ou si un bord politique ou l'autre tente d'accaparer le projet, alors nous lancerons une initiative.» Des contacts ont eu lieu avec le Département de la cohésion sociale qui s'est montré intéressé, mais sans toutefois vouloir porter lui-même le projet. Promouvoir le bonheur, n'est-ce pas utopique? «Non, estime le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz. C'est une nouvelle manière, originale, d'envisager l'action publique, qui doit viser à répondre aux aspirations légitimes de la population à la vie la plus heureuse possible.»

## Un univers fini

Membre du groupe Bonheur national brut Switzerland, Sabine Estier salue la perspective d'un test à l'échelle cantonale. «Le PIB est un modèle conçu pour la croissance, développé à un moment où on pensait être dans un univers infini. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, d'où la nécessité d'un nouvel indice qui permette de mesurer les effets d'une politique publique de manière plus large.»

Le programme intergénérationnel qu'elle dirige à l'Université de Genève, «1h par m2», est une sorte de démonstration ad hoc. «Il s'agit d'un partenariat social, d'un projet d'échange où un étudiant donne un peu de son temps à la personne âgée qui le loge. Selon le PIB, ce projet ne vaut rien car personne ne s'enrichit, mais si on prend l'indice du Bonheur national brut, on voit que le lien social, la préservation de l'environnement et la santé psychosociale se trouvent renforcés.» ■